

TOURCOING - COMMUNE

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DCP\_2022MP351 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 14/12/2022

Objet : Acquisition de deux utilitaires

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 15/12/2022 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : D\_cision 22351 Acquisition de deux utilitaires.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20221214-DCP\_2022MP351-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/12/2022



# Tourcoing

**Hôtel de Ville**

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DCPAJI\_2022\_0351

**Objet :** marché 22.160 portant acquisition de deux véhicules utilitaires électriques d'occasion.

## APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 & L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté SAJP 2022-0088 du 04 octobre 2022 portant délégation de signature au Premier Adjoint Monsieur VUYLSTEKER ;

Vu le code de la Commande Publique ;

Considérant que par la délégation de pouvoir qui lui a été consentie par le Conseil Municipal, Madame la Maire est habilitée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant que la commission d'appel d'offres en date du 28/09/22 a déclaré infructueux le lot 4 intitulé « Deux véhicules utilitaires d'occasion » du marché portant Acquisition de véhicules neufs et d'occasion ;

Considérant la possibilité de passer une procédure sans publicité ni mise en concurrence en vertu de l'article R2122-2 du code de la commande publique.

## DECIDONS

**Article 1<sup>er</sup>** : De conclure le marché 22.160 portant acquisition de deux véhicules utilitaires électriques de marque RENAULT KANGOO ZE avec la société RONCQ AUTOMOBILES LOCATIONS sis, 418 bis Rue de LILLE à RONCQ (59223) et dont le numéro de SIRET est le 49166946100015.

**Article 2** : Le marché est conclu pour un montant total de 28 590 € HT. Les deux utilitaires valant respectivement 13 790€ HT et 14 800€ HT.

**Article 3** : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

**Article 4** : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- La Maire et les services concernés pour application

A Tourcoing, le **14 DEC. 2022**

Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint  
**Jean-Marie VIELSTEKER**



**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

*Publié sur le site de la ville le : 14 DEC. 2022*